

Direction générale des affaires institutionnelles
et des opérations

PAR COURRIEL

Québec, le 20 novembre 2024

[REDACTED]

Objet : Demande d'accès aux documents
N/Réf. : 1847 00/2024-2025.459

[REDACTED]

Nous donnons suite à votre demande d'accès, reçue le 6 octobre dernier, libellée comme suit :

« Par la présente, nous demandons le nombre total d'inspections d'établissement effectuées à la résidence mentionnée ci-bas.

De plus nous demandons des copies électroniques de tous les rapports d'inspection ainsi que les résultats de toutes les audits financiers qui ont été effectuées à:

La Résidence Villa des Brises (1636)
79 rue Frontenac, Gatineau, QC J8X 4H5

Période de temps :
Janvier 2018 à présent » (sic.)

Vous trouverez ci-joint des documents répondant au libellé de votre demande. Toutefois, certains renseignements contenus dans ces documents ont été caviardés puisqu'il s'agit de renseignements personnels qui ne peuvent être divulgués sans le consentement des personnes concernées conformément aux articles 53 et 54 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, c. A-2.1)*.

... 2

Vous trouverez, également annexés à la présente, l'avis de recours prescrit par l'article 51 de la loi précitée ainsi que les extraits de celle-ci sur les dispositions invoquées.

Veillez agréer, [REDACTED] l'expression de nos sentiments les meilleurs

La directrice par intérim,

[REDACTED]

Annie Larivière

p. j. 3